

Bénéficiaire du RSA ou de la Prime d'activité

Comment **déclarer**
mes ressources avec
le **montant net social**
en fonction de **ma**
situation ?



quelques
exemples



Je suis salariée et
je n'ai qu'un employeur

Je cherche le montant net social
indiqué sur mon bulletin de paie.

Je l'inscris dans la case
« Salaires » de ma déclaration.



Je suis salarié et
j'ai plusieurs employeurs

J'additionne tous les montants nets sociaux indiqués sur mes différents bulletins de paie.

J'inscris le résultat dans la case « Salaires » de ma déclaration.



Je suis salariée, je n'ai qu'un employeur et mon montant net social est négatif

J'inscris « 0€ » dans la case « Salaires » de ma déclaration.



Je suis travailleuse
indépendante

Rien ne change : mes revenus professionnels ne sont **pas concernés par le montant net social.**

J'inscris comme d'habitude mes revenus dans ma déclaration.



Je perçois des
allocations chômage

Je cherche le montant net social
indiqué sur mes **relevés de situation**.

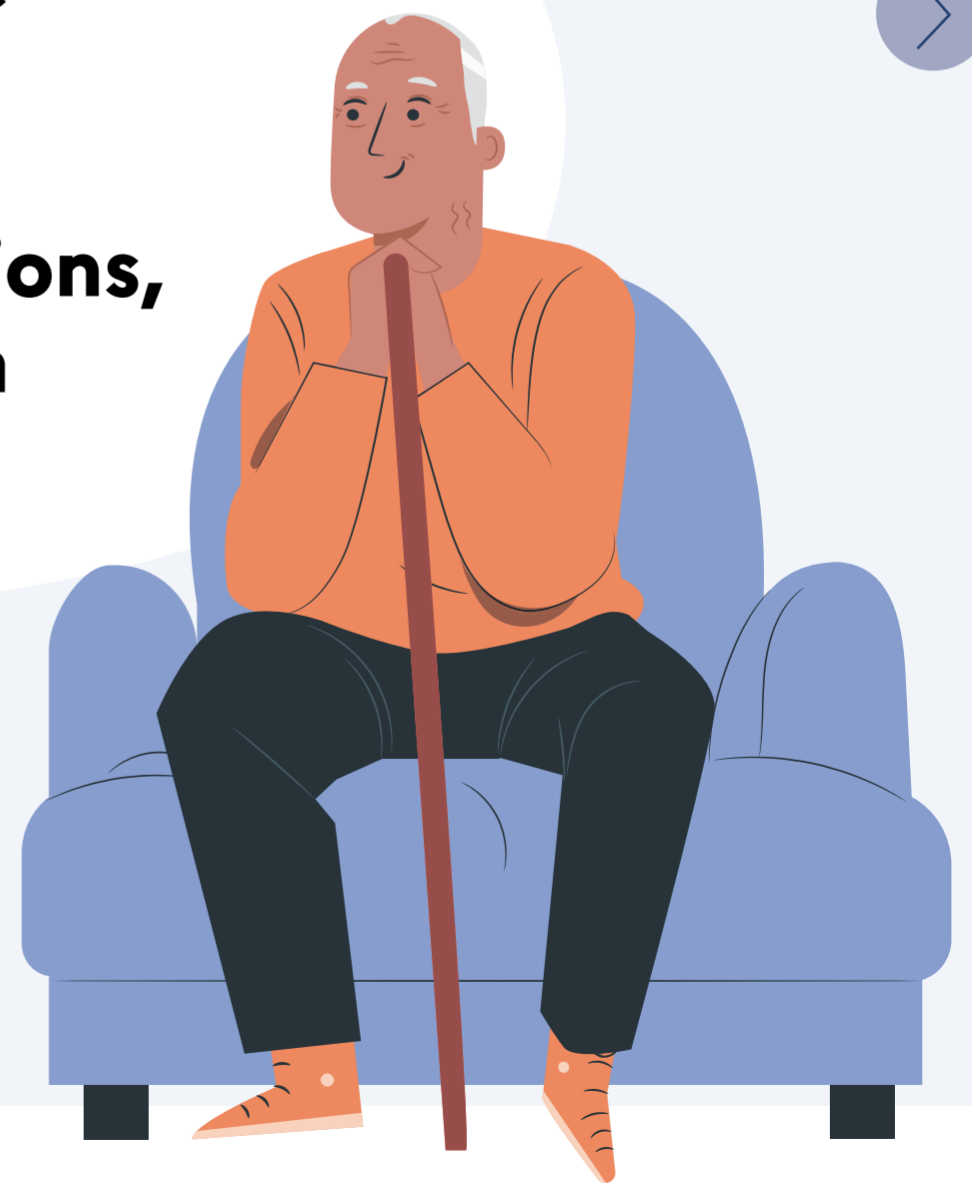
Je l'inscris dans la case
« Indemnités de chômage »
de ma déclaration.



Je suis à la retraite

Je cherche le montant net social
indiqué sur mes **relevés de**
prestations.

Je l'inscris dans la case « Pensions,
retraites et rentes » de ma
déclaration.



Je touche des indemnités journalières
de sécurité sociale versées par ma
caisse d'assurance maladie ou ma MSA



**Je cherche le montant net
social** indiqué sur mes relevés
de prestations.

**Je l'inscris dans la case « IJ
mater pater adoption »** ou
la case « **IJ mal et ATMP** » de
ma déclaration.



Je touche des indemnités journalières de sécurité sociale versées par mon employeur

Je cherche le montant net social indiqué sur mes bulletins de paie.

Je l'inscris dans la case « Salaires » de ma déclaration.

En effet, ces indemnités sont bien prises en compte dans le montant net social.

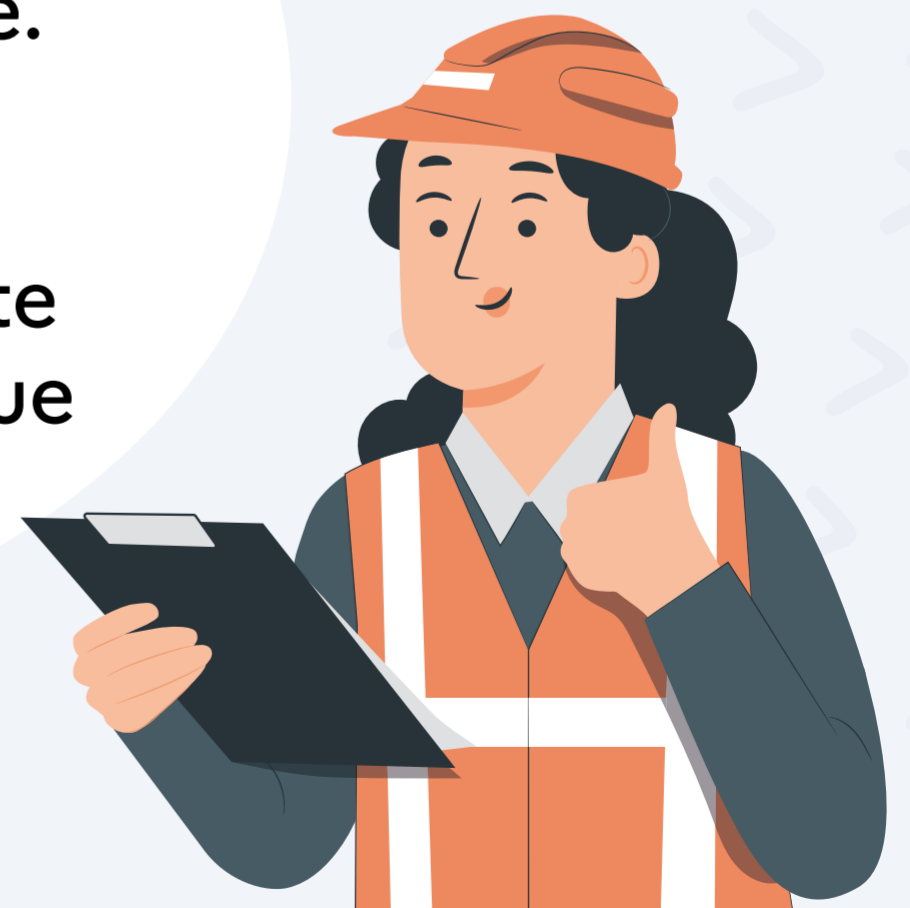


Je n'ai pas de montant net social
sur mon bulletin de paie
ni sur mon relevé de prestations

J'indique le montant net à payer
avant retenues pour prêts, saisies
et avant prélèvement à la source.

En cas de difficulté, **j'accède à**
mon montant net social sur le site
Portail des droits sociaux, rubrique
« Vos ressources »

mesdroitsociaux.gouv.fr >



Je perçois d'autres
prestations sociales (hors
RSA et Prime d'activité)



Le montant net social ne
concerne que le RSA et la
Prime d'activité.

**Je ne dois pas l'utiliser pour
d'autres prestations sociales.**



Je ne trouve pas mon
montant net social

Je me rends sur le Portail des
droits sociaux, dans la rubrique
« Vos ressources »

mesdroitsociaux.gouv.fr >



Je suis dans une
autre situation

**Je contacte ma Caf ou
ma MSA** pour avoir des
renseignements.

caf.fr >

msa.fr >



Retrouvez l'ensemble des situations sur

solidarites.gouv.fr >

caf.fr et msa.fr >

